Annexe 9 : Programme des Rencontres Médiation Faune Sauvage – Projection du film « Le Banquet des loutres » (30 novembre 2022)

PROGRAMME

MERCREDI 30 NOVEMBRE

17:00 **Installation du Forum**

19:30 **Projection du film "Le Banquet des loutres" de Ronan Fournier-Christol**
Présenté par Frédéric Leblanc (SFEPM)

JEUDI 1er DÉCEMBRE

08:30 **Accueil**

09:00 **Ouverture des Rencontres interassociatives MFS : vers une dynamique nationale ?** Avec les représentants de l'équipe organisatrice (GMHL, LPO, SFEPM, SHF)

10:00 **Un primate parle à d'autres primates du respect de la faune sauvage**
Jean-François Noblet

11:15 **Vilaine chauve-souris, joli tigre : comprendre l'histoire et la nature des préjugés culturels**
Valérie Chansigaud (historienne des sciences et de l'environnement)

12:15 **Pause déjeuner**

14:00 **Table ronde : la médiation appliquée aux mammifères**
Frédéric Leblanc (EDF), Laurent Arthur (Chauve-qui-peut), Anne Petit (SNCF Réseau), Laetitia Duhil (LPO Alsace, GEPMA)

15:45 **Table ronde Serpents : comment favoriser la cohabitation avec des espèces présumées « dangereuses » et protégées ?**
Gaël Leroux (Centre anti-poison d'Angers), Gilles Pottier (Nature en Occitanie), Jean-Marie Ballouard (SOPTOM)

17:15 **Forum, présentation d'outils, échanges**

19:30 **Dîner**

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

08:30 **Accueil**

09:00 **Centres de soins de la faune sauvage : la médiation pour limiter les accueils**
Manon Tissidre (Réseau Centres de soins faune sauvage)

09:45 **Table ronde : Eviter, réduire, compenser ... Quel avenir pour les hirondelles ?**
Olivier Boujard (DREAL BFC), Jean-Michel Feuillet (LPO Centre), Guillaume Lemoine (CSRPN Hauts de France)

11:30 **Conférence sur les questions juridiques liées à la MFS**
[à confirmer]

12:30 **Pause déjeuner**

14:00 **La Communication Non Violente, un art des relations pour vivre le dialogue et la coopération au quotidien**
Alejandra Sanchez (Greensalto)

15:15 **Quels moyens financiers pour des sollicitations de plus en plus nombreuses ?**
Maëlle Kermabon & Lucie Yrles (COHAB), Valentin Maugard (LPO Pays de la Loire), Suzel Hurstel (LPO Alsace, GEPMA), Anne-Laure Dugué (LPO France) et d'autres partages d'expériences.

17:30 **Fin des Rencontres**

Des présentations vidéos ponctueront les interventions tout le long des rencontres.

Annexe 10 : Plaquette « Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe »

Les principales menaces

Pourquoi un PNA ?

Historiquement piégée et chassée pour sa fourrure et considérée comme « nuisible » en raison de sa prédation sur les poissons, la Loutre **a fortement régressé** dans la première moitié du XX^{ème} siècle avec l'intensification de sa destruction. Par la suite, l'importante croissance démographique humaine, l'industrialisation, l'intensification de l'agriculture et le développement du réseau routier ont conduit à une dégradation et une fragmentation de ses milieux de vie et accentué son déclin.
Sa protection légale en 1981 associée à des mesures de réduction de la pollution des cours d'eau et des zones humides ont permis non seulement de stopper le déclin, mais également d'**amorcer un mouvement de recolonisation de ses anciens territoires**.

Si la Loutre n'est plus aujourd'hui menacée de disparition à l'échelle de la France, la recolonisation de son aire de répartition originelle demeure lente et fragile. Les principales menaces qui pèsent encore sur l'espèce que sont **les collisions routières, la fragmentation de ses habitats, la pollution des milieux aquatiques et les effets des changements climatiques** sont autant de freins à l'expansion de ses populations.

Le PNA 2019-2028 en faveur de la Loutre d'Europe a pour but d'assurer la conservation de l'espèce à long terme, d'accompagner son processus naturel de recolonisation sur les territoires où elle est encore absente, et ceci, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Pour en savoir plus

Site internet :
sfepm.org/la-sfepm-et-le-pna-loutre.html

Contacts :

Structure animatrice
Société Française pour
l'Etude et la Protection des Mammifères
www.sfepm.org
loutre@sfepm.org

DREAL coordinatrice
DREAL Nouvelle-Aquitaine
www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr
Véronique BARTHELEMY
veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels à moyen terme qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées de disparition, en mobilisant les acteurs qui ont les leviers pour agir.

Pour en savoir plus :
ecologie.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-especes-menacees

Rédaction :
Nathalie de Lacoste - Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Relecture :
Véronique Barthélemy - DREAL Nouvelle-Aquitaine & Franck Simonnet - SFEPM
Crédits photographiques : Jean-Michel Bompar - Andreas Schantl - Stéphane Raimond/Objectif Loutres - Pixabay : JStolp - Huskyherz - La Buardais - hjburatynski
Conception graphique (juin 2022) : Olivier Clavaud

Plaquette réalisée avec le soutien financier de :
Financé par

PLAN NATIONAL D'ACTIONS
en faveur de la Loutre d'Europe
Lutra lutra
2019-2028

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

La Loutre d'Europe
Lutra lutra (Linnaeus, 1758)

Longueur totale de 85 à 125 cm

poids de 5 à 12 kg

Espèce protégée (individus et habitats)
Art. 2 de l'arrêté du 23 avril 2007

Fourrure brune très dense (jusqu'à 80 000 poils / cm²)

Queue musculeuse

Tête aplatie

Pattes courtes et palmées

Répartition

L'aire de répartition originelle de la Loutre d'Europe s'étendait de l'Irlande au Japon, des limites du cercle polaire jusqu'au nord du Sahara. Elle a régressé partout, jusqu'à complètement disparaître de certains pays. En France, la Loutre était autrefois présente dans toutes les régions, sauf en Corse. Aujourd'hui, **elle recolonise progressivement ses anciens territoires** à partir de ses derniers bastions de population que sont la façade atlantique et le Massif central.

Biologie

La Loutre d'Europe est un Carnivore semi-aquatique de la famille des Mustélidés. Principalement crépusculaire et nocturne, **elle occupe tous les types de cours d'eau, les lacs, les étangs, les marais, le littoral**... où elle se nourrit majoritairement de poissons, mais aussi d'amphibiens, d'invertébrés aquatiques, de petits mammifères, ou encore d'oiseaux et de reptiles.

Sa présence dépend avant tout de la **disponibilité en proies et en abris**. Elle utilise des terriers, appelés catiches, généralement dans les berges des cours d'eau, ou des couches à l'air libre dans des zones boisées impénétrables, des roselières ou des ronciers.
Les femelles donnent naissance à une portée par an, de 2 petits en moyenne, généralement à partir de leur 3ème année. Ce faible taux de reproduction et une espérance de vie réduite (de l'ordre de 5 ans) se traduisent par **un équilibre démographique fragile**.

Les 7 actions du PNA

1. Suivre la recolonisation et la répartition de l'espèce

2. Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire, écotoxicologique et valoriser les spécimens de loutres trouvées mortes

3. Réduire la mortalité d'origine anthropique

4. Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

5. Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles

6. Communiquer et sensibiliser sur la Loutre les professionnels, les usagers de la nature et le public

7. Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre.

Annexe 11 : Kakémonos sur la Loutre d'Europe

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Un Plan National en faveur de la Loutre d'Europe

Un outil de conservation

Si la Loutre d'Europe n'est aujourd'hui plus menacée de disparition à court terme en France, la recolonisation de son aire de répartition originelle demeure lente et fragile. Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement d'espèces menacées de disparition.

Le PNA en 7 actions

Depuis 2010, la SFEPM et l'Etat s'engagent pour la préservation de la Loutre d'Europe à travers des PNA dont l'objectif est d'assurer la conservation de l'espèce à long terme, tout en conciliant sa présence avec les activités humaines. Les actions du second PNA en faveur de la Loutre, qui couvre la période 2019 à 2028, sont :

CONNAÎTRE
- Suivre la recolonisation et la répartition de l'espèce
- Recenser les cas de mortalité et valoriser les spécimens de loutres trouvées mortes

AGIR
- Réduire la mortalité liée aux activités humaines
- Restaurer des milieux favorables à la Loutre d'Europe
- Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles

INFORMER & COORDONNER
- Sensibiliser les professionnels, les usagers de la nature et le public
- Coordonner et mettre en relation les acteurs de la protection de l'espèce

Crédit photo : Stéphane Raimond - Objectif Loutres et Jean-Marc Lustrat

Concilier la conservation de la faune sauvage et les activités humaines, c'est possible !

Tél 02 48 70 40 03
www.sfepm.org

Etudier, protéger, informer

les 3 axes au cœur de notre action

Avec le soutien financier de : FONDATION NATURE & DÉCOUVERTES
En partenariat avec :

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Agir pour la préservation de la Loutre d'Europe

Des actions pour sa conservation

Les principales menaces qui pèsent encore sur la Loutre sont les collisions routières, la fragmentation de ses habitats, la pollution des milieux aquatiques et les effets des changements climatiques. Ce sont autant de freins à l'expansion de ses populations, pouvant même conduire à sa régression.

Quelques mesures concrètes

Restauration de ses habitats : re-méandrage de cours d'eau, création de mares, végétalisation des berges, création de frayères ou de passes à poissons...

Création de passages à Loutre sous les ponts pour limiter la mortalité de l'espèce par collision routière, qui profitent par ailleurs à toute la petite faune !

Accompagnement des professionnels piscicoles dans la mise en place de mesures de protection face à la prédation de la Loutre dans leurs exploitations.

Conservation participative : les propriétaires de terrains en bord de cours d'eau ou de zones humides peuvent s'investir en faveur de l'espèce en créant chez eux un « Havre de Paix », garantissant à la Loutre des conditions d'accueil favorables.

Crédit photo : Andy Willis - Unsplash et Jean-Marc Lucirat

Et bien d'autres actions encore...

La préservation de la Loutre nous concerne tous !

Tél 02 48 70 40 03
www.sfepm.org

Etudier, protéger, informer
les 3 axes au cœur de notre action

Avec le soutien financier de

En partenariat avec

Annexe 12 : Publications sur la page Facebook de la SFEPM

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)
18 mai 2022 ·

En prévision de la Journée mondiale de la Loutre organisée par l'International Otter Survival Fund (IOSF) qui aura lieu le mercredi 25 mai, nous relayons ici les animations en l'honneur de l'espèce en France :
- Le Parc naturel régional de Brière vous invite le vendredi 20 mai à 20h à une conférence avec René Rosoux, spécialiste de la Loutre : https://www.parc-naturel-briere.com/.../la-loutre-a.../
Pour ceux qui ne pourraient pas se rendre sur place, une participation à la réunion en visio-conférence sera possible : https://vu.fr/WuqR
- Le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet dans les Deux-Sèvres organise une sortie canoë « à la découverte de la loutre et du castor », le vendredi 20 mai. Renseignements et inscriptions : https://www.valleeduthouet.fr/actu.../sorties-canoe-135.html

Enfin, pour les plus passionnés, la fondation IOSF organise aussi un webinaire gratuit toute la journée avec des intervenants du monde entier travaillant sur différentes espèces de loutres. N'hésitez pas à vous inscrire : http://otter.org/Public/Events_OurCurrentEvent.aspx

D'avance, bonne journée de la Loutre !

#WeLoveOtters #WorldOtterDay

PARC-NATUREL-BRIERE.COM
La loutre à contre-courant - Parc naturel régional de Brière - Une autre vie s'invente ici

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)
25 mai ·

Ce mercredi 25 mai, c'est la Journée mondiale de la Loutre, un événement organisé par l'International Otter Survival Fund ! Nous vous invitons à lire notre communiqué de presse ici : https://www.sfepm.org/.../CP-SFEPM-Journee-Mondiale...
Pour apprendre avec vos enfants à connaître la seule espèce présente en France, la Loutre d'Europe, tout en vous amusant, voici des mini jeux créés par l'UICN : https://www.sfepm.org/les-act... **Voir plus**

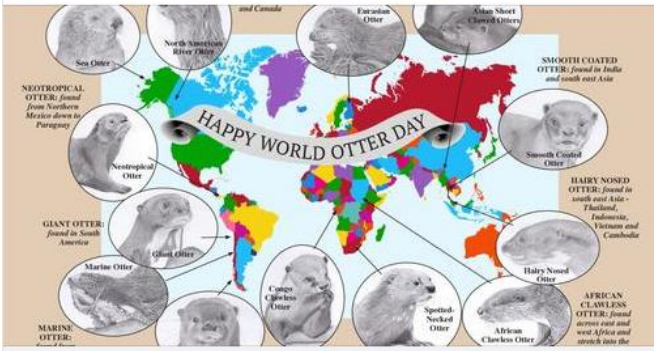

OTTERSPECIALISTGROUP.ORG
Education | IUCN/SSC Otter Specialist Group
This Education section was created for children and young adults t...

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)
26 septembre 2022 ·

La semaine passée, la SFEPM participait au 15ème Colloque International Loutre organisé par le Groupe de Spécialistes de la Loutre de l'UICN (IUCN SSC Otter Specialist Group). Il a rassemblé une cinquantaine de personnes venues de toute la planète pour échanger autour des enjeux de conservation des 13 espèces de Loutres qu'elle abrite. Le Plan National d'Actions français y a été présenté, ainsi que le traitement de la problématique de coexistence avec la pisciculture en Franc... **Voir plus**

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)
21 octobre ·

Dans ce nouveau numéro de L'Echo du PNA Loutre, vous trouverez toutes les dernières actualités concernant les actions en faveur de la Loutre d'Europe sur le territoire national.
Bonne lecture.
Lire ce numéro ici
https://www.sfepm.org/.../lecho-du-pna-loutre-est-sorti.html

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

26 décembre 2022 ·

Afin de valoriser l'implication des acteurs de terrain dans la préservation des espèces, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a lancé une websérie autour des Plans Nationaux d'Actions qu'elle coordonne. Le troisième épisode porte sur la Loutre d'Europe, et plus précisément sur l'une des actions phares du Plan visant à améliorer la cohabitation entre l'espèce et les activités piscicoles.
Découvrez-en un peu plus sur la Loutre d'Europe et ses mesures de conservation dans cette vidéo :

DAILYMOTION.COM

PLans nationaux d'actions #3 - La Loutre d'Europe - Lutra lutra - Vidéo Dailymotion

Annexe 13 : Affiches évènementielles sur la Loutre d'Europe

La semaine sur la loutre

21-28 mai

Association de Chemins d'Ouroux

Lundi 23 mai 20h

Cinéma Documentaire La loutre
au CLAP, prix libre
en partenariat avec Sceni Qua Non

Mercredi 25 mai 16h

lecture et jeux autour de La Loutre
pour les enfants de tout âge
au CLAP, gratuit

Samedi 28 mai 10h

Atelier Sur les traces de la Loutre d'Europe
à Savelot, prix libre
en partenariat avec SHNA-Observatoire de la Faune de Bourgogne
15 personnes maximum
Inscrivez-vous: cheminsdouroux@gmail.com

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

parc-naturel-briere.com

le naturoptère
SÉRIGNAN DU COMTAT

CONFÉRENCE : LE RETOUR DE LA LOUTRE EN PACA

JEUDI 17 NOVEMBRE À 19H30

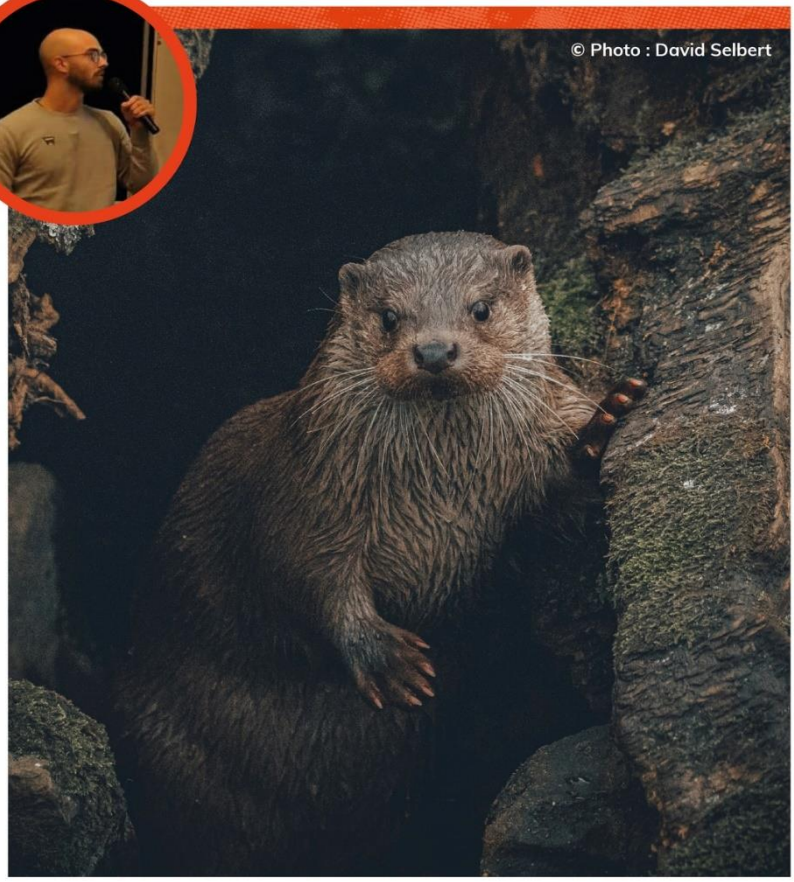

© Photo : David Selbert

Par Nicolas FUENTO, Chargé d'étude faune à la LPO PACA
La loutre d'Europe est de retour en Provence ! Une conférence interactive pour en savoir plus sur cet animal mythique et sur les autres mammifères qui peuplent nos cours d'eau.

Inscriptions sur réservation au 04.90.30.33.20
Plus d'informations sur www.naturoptere.fr

Annexe 14 : Actualités du PNA Loutre & Retour sur le 15ème Congrès International Loutre de l'UICN – Mammifères sauvages n°84 (novembre 2022)

Actualité du PNA Loutre

Dans le cadre du PNA, de nouveaux outils de communication ont vu le jour cet automne :

• Le 14ème numéro de *L'Echo du PNA*, notre bulletin de liaison qui vous informe chaque année des dernières actualités au sujet de la Loutre, vient tout récemment de sortir. Y figurent entre autres la nouvelle carte de répartition de la Loutre d'Europe en France métropolitaine (2012-2021), un retour sur l'efficacité du protocole de suivi de présence de l'espèce sur le territoire, les dernières actions réalisées dans le but de favoriser la cohabitation entre Loutre et pisciculture, et bien d'autres articles témoignant d'actions en faveur de l'espèce ou de sa rencontre fortuite. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter ce nouveau numéro sur notre site : https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/EchoPNA14_0.pdf.

La nouvelle carte de répartition de l'espèce est également consultable ici https://www.sfepm.org/presentation-de-la-loutre-deurope.html

• La plaquette de présentation du PNA 2018-2029 a été publiée. Vous y trouverez les principales informations sur la biologie et la répartition de la Loutre d'Europe en France métropolitaine, ainsi que les sept actions mises en place dans le cadre de ce deuxième plan. Ce dernier a pour but d'assurer la conservation de l'espèce à long terme, d'accompagner son processus naturel de recolonisation sur les territoires où elle est encore absente, et ceci, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. La plaquette est disponible en ligne à cette adresse : https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/PlaquetteLoutrePNA.pdf

• La plaquette "Loutre et pisciculture" a été remise au goût du jour. Son objectif est d'informer les pisciculteurs susceptibles de rencontrer des problèmes de prédation par la Loutre sur leur élevage, et de leur proposer un accompagnement dans la recherche de méthodes adaptées et de financements. Pour la consulter, vous pouvez vous rendre sur la page https://www.sfepm.org/loutre-et-pisciculture.html

Cécile KAUFFMANN, SFEPM

Retour sur le 15ème Congrès International Loutre de l'UICN

Du 19 au 23 septembre dernier, s'est tenu le 15e Congrès International sur les Loutres à Sospel (06), dans le Parc National du Mercantour. Ce rendez-vous du Groupe des Spécialistes des Loutres (OSG pour « *Otter Specialist Group* ») de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature) se tient tous les trois ans et avait cette année pour thème « Loutres et population ». La SFEPM, en la personne d'Hélène Jacques, a participé à l'organisation de ce colloque, organisation coordonnée par une sympathique équipe italienne en bonne partie issue de l'Université du Molise dans le Sud de l'Italie. Il a rassemblé 50 personnes sur place et une centaine en ligne, venues du monde entier pour échanger et discuter des problématiques de conservation des 13 espèces de Loutres de la planète.

En contraste avec la relative bonne santé des populations de Loutre d'Eurasie (*Lutra lutra*) en Europe, le statut de conservation des Loutres est globalement précaire dans le monde. Sur les 13 espèces, 5 sont en danger d'extinction (EN), 2 vulnérables (VU) et 5 quasi-menacées (NT) - dont la Loutre d'Eurasie (*Lutra lutra*) - et 1 seule en préoccupation mineure (LC), la Loutre de rivière nord-américaine (*Lontra canadensis*).

Les menaces qui pèsent sur elles sont relativement similaires d'une espèce à l'autre. La chasse et le piégeage, cause historique du déclin de la Loutre d'Eurasie (ou Loutre d'Europe) en France et de celui de la Loutre de mer (*Enhydra lutris*) sur les côtes du Pacifique, est encore un facteur de menace ou de régression pour certaines espèces dans une période récente, par exemple depuis les années 1980 en Amérique du Sud concernant la Loutre géante du Brésil (*Pteronura brasiliensis*) et la Loutre de rivière sud-américaine (*Lontra provocax*), deux espèces classées en danger d'extinction (EN), mais aussi en Amérique du Nord pour la Loutre de rivière nord-américaine.

Les conflits avec les pêcheurs ou les pisciculteurs constituent un peu partout une menace pour les populations de Loutres. En Europe, les exemples de mauvaise acceptation du prédateur sont nombreux, notamment en Autriche où il est de nouveau possible de tuer des loutres en mesure de régulation, l'Etat accordant depuis 2018 un quota de destruction d'une cinquantaine d'individus. Au Bénin, la pêche a une importance économique majeure et croissante ce qui engendre des destructions chez la Loutre à cou tâcheté (*Hydrictis maculicollis*), et ce d'autant plus que les jeunes générations ont oublié les croyances ancestrales qui associaient la Loutre à un bon présage. En Afrique du Sud également, la prédation par la Loutre du Cap (*Aonyx capensis*) génère des conflits avec des pêcheurs et des pisciculteurs. En Amérique du Sud, où

d'importantes pisciculturesnotamment en milieu côtier, se sont développées, des risques de conflits existent avec la Loutre marine (*Lontra felina*) et la Loutre de rivière sud-américaine (*Lontra provocax*), toutes deux classées en danger d'extinction (EN). C'est également le cas en Asie du Sud-Est, notamment en Malaisie et en Inde, avec les quatre espèces de cette région, la Loutre d'Eurasie, la Loutre de Sumatra (*Lutra sumatrana*), espèce en danger d'extinction (EN), la Loutre à pelage lisse (*Lutrogale perspicillata*) et la Loutre cendrée (*Aonyx cinereus*), ces deux dernières espèces étant classées vulnérables (VU) sur la liste rouge mondiale des espèces menacées.

Les activités humaines d'une manière générale entrent de plus en plus en interaction avec les Loutres, notamment avec l'extension de l'urbanisation et des réseaux routiers, ainsi qu'avec certains processus de recolonisation par les Loutres. Les interactions avec la population sont ainsi croissantes dans les villes comme à Singapour (Loutre à pelage lisse) ou à San Francisco (Loutre de rivière nord-américaine). Le tourisme est par endroit un facteur de dérangement problématique (stress et baisse de la reproduction chez la Loutre géante du Brésil par exemple) tout en étant un atout pour améliorer l'acceptation des Loutres. Cette problématique est particulièrement prégnante pour la Loutre géante du Brésil. Sur toute la planète, la destruction des habitats et la pollution des milieux aquatiques et côtiers sont omniprésentes et menacent les conditions de vie des Loutres. Citons à titre d'exemples une marée noire en janvier 2022 sur les côtes du Pérou où vit la Loutre marine, la déforestation en Amérique du Sud qui diminue les précipitations et altère les habitats de la Loutre géante du Brésil et l'aménagement de nouvelles routes détruisant la végétation rivulaire en Asie.

Un facteur non-identifié en France mais qui constitue une réelle menace dans certaines régions (notamment en Inde et en Argentine) est l'existence de populations férales de chiens. Ceux-ci exercent une prédation sur les Loutres et pourraient transmettre des maladies graves. L'extension du Vison d'Amérique, en Europe mais aussi en Amérique du Sud (Argentine, Chili), où il a été introduit présente également des risques sanitaires.

Enfin, les changements climatiques, entraînant inondations et brusques montées des eaux (pouvant provoquer des noyades, en particulier des jeunes), grands incendies, sécheresse mais aussi des risques de développement de pathogènes, sont de plus en plus souvent cités dans les facteurs de menaces des Loutres.

Il a été beaucoup question de l'implication du public dans le recensement et la conservation des loutres, notamment via les réseaux sociaux et autres outils numériques. Cette approche permet une large sensibilisation et une réelle participation de la population au suivi des espèces. Cependant, elle n'est pas exempte d'effets pervers avec, outre les problèmes inhérents à l'utilisation d'outils numériques (extraction de métaux rares, émission de carbone liée aux *data centers*...), une augmentation des interactions mal encadrées (tourisme notamment) pouvant engendrer des accidents – morsures de loutre – et un dérangement, mais aussi un accroissement du commerce illégal de loutres capturées en nature pour en faire des animaux de compagnie. Cela concerne en particulier la Loutre cendrée, et le Japon est le premier pays importateur. L'espèce a été classée en 2020 à l'annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) interdisant sa commercialisation.

Le rôle des zoos dans la conservation a été mis en valeur avec une session dédiée éclairant leur intérêt en matière de sensibilisation, de recherche fondamentale et de conservation ex-situ, parfois utile pour des opérations de réintroduction en milieu naturel. L'ONG Species360 tient à jour des bases de données sur les animaux détenus en captivité et l'association WAZA (World Association of Zoos & Aquariums), co-fondatrice de l'UICN, promeut de bonnes pratiques et finance des actions de conservation.

Enfin, une session a été consacrée aux nouvelles techniques de détection et de suivi que sont l'utilisation de pièges photographiques, de chiens, de l'ADN environnemental (identification d'espèces à partir de l'ADN subsistant dans l'eau, l'air ou le sol) ou de l'intelligence artificielle (identification des empreintes).

Concernant spécifiquement la Loutre d'Europe, nous pouvons signaler une étude en Autriche de l'effet de la destruction des loutres sur les populations de Truite fario n'ayant pas mis en évidence d'amélioration de la reproduction de cette dernière après élimination de la Loutre, ainsi qu'une étude en Suisse montrant une meilleure efficacité des chiens que des humains pour détecter des épreintes.

La SFEPM a proposé deux communications au cours de ce colloque, une présentation de l'actuel Plan National d'Actions en faveur de la Loutre et un état des lieux du traitement de la question de la cohabitation avec l'aquaculture en France. Ce rendez-vous a en outre permis d'établir de nombreux contacts intéressants, en particulier pour de futures collaborations transfrontalières.

Franck SIMONNET, SFEPM

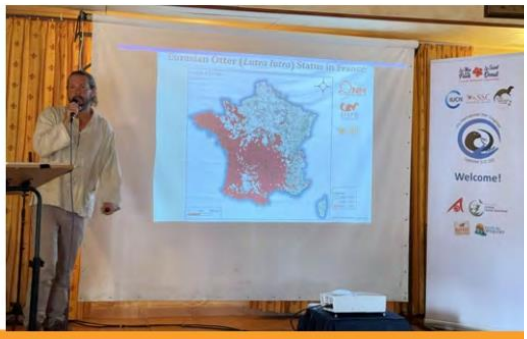

Annexe 15 : Compte-rendu du COPIL régional du PNA Loutre en région Auvergne-Rhône-Alpes - 2022

Compte-rendu

COPIL PNA Loutre AuRA 2022

Dossier : **PNA Loutre Auvergne-Rhône-Alpes**		
Date : 22/11/2022 de 9h à 11h	Lieu : visio	Rédacteur : Xavier Birot-Colomb et Mélanie Aznar
Lien vers l'enregistrement du COPIL 2022 **Lien vers le PPT COPIL PNA Loutre AuRA 2022**		

Présents :
Aznar Mélanie – GMA
Benefice J. - DDT63
Bernard aurent - SMAT Haut Allier
Birot-Clomb Xavier – LPO AuRA
Chetevieux Maxime - CD26/ENS
Faucon-Mouton Philipe – OFB – CD Haute Savoie
FDAPPMA 01
Kauffmann Cécile – SFEPM
Le Gall Mickaël - SR3A – N2000
Leroy Miriana - CCBD
Longchambon Laurent - Panse Bêtes
Lydie SM3A
Mege Alexandre – DDT 63
Moreux Jessica - DDT 69
Peignelin Coline -
Pignon Anne-Sophie
Richard Fanny - Chargée d'études naturalistes à l'association APIE (Nord-Isère)
Rousset Patricia – DREAL AuRA
Siméan Marjorie – Chargée de mission CEN38
Simeon Calvin -
Thomas Justine - EPAGE LL
Touzeau Eva - DDT 15
V. Valentin - ARPARA
Wichroff Emilie– Directrice syndicat du Haut Rhône – Gestionnaire de la RNN Haut Rhône Français

Excusés :
Pisciculture du Puy De Dôme
Isabelle LOSINGER-CHABOD – OFB
Françoise MOREL - Agence de l'Eau Loire Bretagne
Gérard AUBRET Président Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes

Ordre du jour

Présentation du PNA

Historique de la déclinaison
Types d'actions déclinées de 2011 à 2021 en AuRA AuRA

Déclinaison en AuRA 2022-2025 – Exemples d'actions 2022

Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe
Mise à jour des cartes de répartition
Zoom sur le Trièves (38) - prospections coordonnées par Antoine Barret
Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux
Groupe de travail « Loutre et continuités écologiques »
Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités humaines
Groupes travail Loutre et pisciculture
Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique
Retour d'expérience de Panse Bêtes sur l'élevage et le relâché de 3 Loutres en soins
Action 6 : Communiquer et sensibiliser
Ateliers formation 2023 ARRA²

Perspectives 2023

Questions

Principaux points traités

L'ensemble des éléments se trouvent dans le diaporama du COPIL, ci-dessous sont présentés uniquement les éléments d'échanges ou points particuliers abordés, ainsi que les liens vers les documents.
Afin de faciliter la lecture, le plan du diaporama est repris et les éléments complémentaires sont retranscrit en italique en vert.

1. Présentation du PNA

- Gouvernance et pilotage

Nouvelles plaquettes de la SFEPM : *https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/PlaquetteLoutrePNA.pdf*

L'Echo du PNA N°14 (octobre 2022) : *https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/EchoPNA14.pdf*

Bibliothèque du PNA : *http://www.observatoire-mammiferes.fr/atlas/ressources*

- Animation déclinaison AuRA
- Historique de l'animation de la déclinaison AuRA
- Types d'actions déclinées de 2011 à 2021 en AuRA

Cahier technique-loutre RA màj 2017

2. Déclinaison en AuRA 2022-2025 – Exemples d'actions 2022

- **Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe**
  - Mise à jour des cartes de répartition

Trois produits cartographiques mis à jour tous les ans et fournit à la DREAL

* Cours d'eau occupés ou potentiellement occupés de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes : Sont retenus comme occupés ou potentiellement occupés les portions des cours d'eau situés dans un rayon de 5 km autour des données de présence avérée.

https://catalogue.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/b14ffa7c-f782-44d7-8021-c0c6ced89be0

* Mailles de présence de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes : Répartition des données de présence de loutre sous la forme de maille de 10x10 km.

https://catalogue.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/0484891f-3922-4d70-9e93-b30fdb6c8a8c

* Répartition de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes : Ensemble des données de Loutre d'Europe (présence/absence) disponibles : ORB, LPO AuRA, GMA

https://catalogue.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/336d3894-97be-4a8d-86ab-2a86f8ce0264

Ces couches sont également disponibles en service WFS/WMS (connexion sur logiciel SIG) depuis le Geoserveur de la LPO AuRA : https://data.lpo-aura.org/

La mise à jour tenant compte des données 2022 sera faite durant le premier trimestre 2023.

NB : Le risque d'analyser uniquement les données ponctuelles de présence est de ne pas bien prendre en compte tout le territoire utiliser par la Loutre.

- Zoom sur le Trièves (38) - prospections coordonnées par Antoine Barret

En 2022 : données dans un nouveau secteur obtenues suite aux prospections coordonnées par Antoine Barret. Découverte par piège photo puis recherche d'épreintes. Les dernières recherches, réalisées en 2006, n'avaient rien données.

Question de Patricia Rousset : Antoine va-t-il communiquer sur son travail ?

➔ Il est prévu de lui proposer de communiquer sur le sujet

Patricia Rousset : Est-il prévu de faire de la com ou un article sur le site de la DREAL ?

➔ Il est prévu de communiquer par la DREAL ou la SFEPM

➔ Les données locales de différents organismes sont en train d'être compilées avec les données SINP au sein de l'ORB.
➔ Remarque de Mélanie A : Les données en front de colonisation sont aussi importantes que les données à actualiser sur les zones de présence permanentes, afin de ne pas avoir des données trop anciennes.
➔ Remarques de Xavier B-C : les données d'absences « protocolées » sont également très importantes : données d'absence acquises dans le cadre de prospection protocolées (cf protocole de prospection national)

- **Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux**
  - Groupe de travail « Loutre et continuités écologiques »

Retour rapide sur quelques points vus lors des du groupe de travail. Plus d'informations dans le compte rendu du groupe de travail :

Lien du compte rendu *(s'y trouve les liens vers le PPT, l'enregistrement de la visio, et divers liens bibliographiques)*

Bibliographie :

Les passages à faune – CEREMA : https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/passages-faune

Les mammifères semi-aquatiques en Bretagne : http://gmb.bzh/wp-ontent/uploads/2016/10/Passages_Loutres.pdf

Les mustélidés semi-aquatiques et infrastructures routières et ferroviaires : https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/noted_information_no76.pdf

- **Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités humaines**
  - Groupes travail Loutre et pisciculture

Retour rapide sur quelques points vus lors du groupe de travail.

Plus d'informations dans le compte rendu du groupe de travail :

Lien du compte rendu *(s'y trouve les liens vers le PPT, l'enregistrement de la visio, et divers liens bibliographiques)*

Nouvelle plaquette Loutre et pisciculture : https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Depliant_SFEPM_2022_Loutre_Pisciculture.pdf

➔ Remarques de Cécile Kauffmann – SFEPM : une vidéo de la DREAL Nouvelle Aquitaine dans le cadre du PNA Loutre va être diffusée, elle porte notamment sur l'action 5 « Loutre et pisciculture » : https://www.dailymotion.com/video/x8gcr11

De plus, un rapport va sortir sur le retour des pisciculteurs expertisés en 2011. Celui-ci est plutôt positif quand les aménagements ont pu être réalisés.

➔ Remarques Mélanie A. : attention à bien prendre en compte le Raton laveur dont l'aire de répartition est en augmentation et peu impacter aussi les piscicultures. De plus, la fédé de pêche du Puy-de-Dôme propose d'échanger directement avec eux sur leur retour d'expérience en termes d'aménagements réussi et de cohabitation sereine avec la Loutre.

- **Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique**
  - Retour d'expérience de Panse Bêtes sur l'élevage et le relâché de 3 Loutres en soins (Laurent Longchambon)

En 2022, le centre de soin a reçu 5 Loutres : 2 loutrons arrivés morts (limite de la chaine opératoire d'acheminement) + 1 adulte (femelle accidentée) + 2 loutrons d'origines différentes. Souvent les loutrons arrivent de septembre à novembre. Les autres entrées sont de animaux accidentées.

Ainsi 3 individus ont été élevé au centre de soin en 2022 pour un total de 4 838 € de nourriture (achat et valorisation des dons). Une filière a commencé à se mettre en place pour récupérer des dons alimentaires (écrevisses et poissons). Ce qui permet d'avoir une nourriture naturelle et locale, que les individus seront amenés à retrouver dans la nature.

La femelle adulte récupérée avait été percutée par une voiture, il a donc fallu la stabiliser et prendre un temps de rééducation. Elle avait une fracture importante au niveau du crâne et de la mandibule. Il a été décidé de laisser l'animal cicatriser naturellement sans pose de plaque ou de broche afin d'éviter d'être trop « intrusif ». En effet, l'espèce a une bonne capacité de cicatrisation, notamment quand elle a accès à une nourriture facilitant la guérison (nourriture mole/liquide puis dure). L'individu adulte a mis 3 à 4 semaines à se remettre de ses fractures.

La présence de cet individu adulte a joué un rôle important dans l'élevage et l'éducation des deux loutrons en soins. C'est une démarche délicate de mise en contact mais qui a une plus-value importante pour les jeunes. La mise en contact a été progressive. Il est toujours délicat de définir exactement les causes d'entrée au centre de soin, d'autant que celles-ci peuvent être multiples. Concernant les 2 loutrons élevés au centre de soin, le premier venait des Gorges de l'Allier et le second de Laveissière. Sachant que le premier a été gardé un mois environ par des particuliers avant d'être confié au centre de soin. Il y a un réel problème de communication et de pédagogie auprès du grand public concernant les ramassages intempestifs de mammifères juvéniles sous le couvert de bonnes intentions. Concernant la Loutre il faudrait communiquer auprès des usagers des cours d'eau pour éviter les ramassages intempestifs. C'est un de rôles des centres de soins de sensibiliser à ces problématiques.

Pour l'élevage des 2 loutrons le système de fratrie a été utilisé. Cette technique permet une synergie bénéfique pour l'élevage des jeunes en termes de comportements de jeux, de construction sociale et d'apprentissage des savoir-faire. Le décalage d'âge entre les 3 individus a été bénéfique notamment pour l'apprentissage de la pêche, d'autant plus pour le plus jeune individu. Les fratries recomposées fonctionnent bien, les adultes sont gérés un peu différemment.

Les 3 individus ont été relâchés cette année, l'adulte dans un premier temps à proximité du site de découverte. En effet, le relâché est décidé dès que des comportements déviants sont observés en captivité (tic ou toc). Les deux jeunes ont été gardés au centre un peu plus longtemps, avec une réflexion sur le site de relâché le plus approprié. Il est un peu plus compliqué, notamment dans le cas de fratrie, de choisir un site pertinent. Le relâché n'a lieu que si les individus sont en mesure de chasser seul et de se faire des gites.

➔ Xavier B-C : s'interroge sur la possibilité de translocation des individus, une pratique mal connue en France mais qui pourrait être tentante, notamment sur de zones ou les densités sont faibles sur les fronts de colonisation.

➔ Réponse de Laurent L. : 2 choses l'interrogent :

1. Trouver des modalités de suivi des individus sur du moyen terme par des structures spécialisées (GMA et LPO) afin de gagner en connaissances.
2. Questionnement sur la « qualité » des individus sortants des centres de sauvegarde. Les CdS récupèrent des individus qui sont relibérés alors qu'ils n'avaient peut-être pas lieu de survivre à l'état naturel (animaux tarés, handicapés…). De plus, il y a un brassage génétique induit par cette approche et un impact sanitaire mal connu.

- ➔ Justine Thomas : La Loutre peut-elle se nourrir de moulles perlière, existe-il des preuves ?
- ➔ Réponse de Xavier B-C : si elle en a l'opportunité, elle peut évidemment en consommer.
- ➔ Mélanie A : il y a rarement uniquement cette ressource dans le cours d'eau donc la Loutre n'est pas une « menace » pour les populations de moule perlière.
- ➔ Laurent L : ça reste une espèce opportuniste qui va au plus simple

- ➔ Remarque de Xavier B-C : En AuRA le centre de soin Panse-Bête est le seul centre habilité pour l'élevage des jeunes et les soins de longue durée. En effet, ce sont les seuls dans la région qui ont depuis peu les infrastructures nécessaires pour les longs séjours. Ce qui permet de favoriser le relâché des individus localement.

- ➔ Remarque de Mélanie A : il existe un réseau de récolte des dépouilles de Loutre notamment côté Auvergne. N'hésitez pas à nous solliciter.

- Action 6 : Communiquer et sensibiliser
  - Ateliers « Pêche aux cas pratiques » organisés avec l'ARRA² au premier trimestre 2023

L'objectif est d'aller plus loin dans les échanges et l'apport de connaissances auprès des agents de l'état et des collectivités. Plus d'informations dans un mail dédié au COPIL à venir.

3. Perspectives 2023

4. Questions

- ➔ Remarques de Le Gall Mickaël – Chargé de mission N2000 sur le site de la Basse Valée de l'Ain ou la Loutre commence à être présente. Nous avons des indices sur l'ensemble du site mais nous souhaitons mettre en place des prospections un peu plus poussées (protocole, période, force de frappe) pour avoir plus d'info sur l'état de la population (installation). Il y a des gros phénomènes de marnage sur la rivière en lien avec les ouvrages EDF donc il est difficile de trouver des épreintes.
- ➔ Réponse de Xavier B-C : en zone de faible densité ou le marquage n'est pas régulier, il est possible d'utiliser le piégeage photo. Ce qui peut permettre de mettre en évidence la reproduction. On peut cibler les zones de marquages connus afin d'optimiser le nombre de pièges vidéo utilisés, et cibler ensuite en amont et en aval du site. On peut pendre en compte les périodes de moindre fréquentation humaine. Les individus présents sur la rivière Ain semblent persister difficilement est restent assez discrets.

- ➔ Remarques de Faucon-Mouton Philipe – OFB : Est-il possible d'avoir un appui technique pour l'OFB et les DTT ou autres services dans les dossiers liés aux aménagements impactant ou en faveur de la Loutre ?
- ➔ Xavier B-C : oui il est tout à fait possible de nous solliciter avec Mélanie sur des cas précis en direct. Nous ferons remonter une synthèse des sollicitations à la DREAL AuRA.
- ➔ Mélanie A : nous avons la possibilité de solliciter le réseau national afin d'avoir des retours d'expériences qui collent à la problématique particulière d'un sujet abordé.
- ➔ Patricia Rousset – DREAL AuRA : est favorable à la sollicitation en direct avec retour d'info synthétique ensuite. L'OFB et les animateurs ont-ils été sollicités cette année ?
- ➔ Faucon-Mouton Philipe – OFB : il y a eu quelques sollicitations mais pas de chiffres précis.
- ➔ Mélanie A : nous n'avons pas eu de sollicitation en 2022. Il ne faut pas non plus oublier de nous faire remonter les aménagements réussis afin d'avoir connaissances et des exemples à partager. De manière générale il est important de nous faire remonter toutes les actions faites autour de la Loutre afin que nous puissions partager au plus grand nombre ces éléments et favoriser les échanges entre vous. Comme ça a été le cas pour le travail d'Antoine Barret.
- ➔ Xavier B-C : Il y a eu beaucoup d'aménagements qui ont pu être fait (voir encore fait) ou uniquement la continuité hydraulique du cours d'eau était prise en compte. Dans ces cas-là, la continuité sur les berges n'était pas prise en compte. Il est donc très important de ne plus oublier de les prendre en compte lors des travaux d'aménagement / restauration.

Annexe 16 : Compte-rendu du COPIL régional du PNA Loutre en région Bourgogne-Franche-Comté - 2022

Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

Comité de pilotage régional

Compte-rendu

Date de la réunion : 5 mai 2022 Heures de la réunion : 14h-16h
Lieu : visioconférence
Rédacteur du compte-rendu : Sarah PIERRE
Participants :

Damien Lerat (SHNA)	Ondine Dupuis (LPO BFC)
Sarah Pierre (DREAL BFC)	Juliette Bertin (Terre d'Emeraude Communauté - N 2000)
Fabrice Aubert (FRC-BFC)	Etienne Bienvenu (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince)
Caroline Le-Goff (OFB)	Sylvie Duchamp (CD 89)
Sophie Chokomian (DDT 89)	Florence Pawela (DDT 58)
Jérémie Catteau (CD 39)	Jérémy Nicolet (EPAGE Haut Doubs Haute-Loue)
Catherine de Saint Rat (LPO BFC)	Cyril Klainguer (CD 89)
Julien Salandre (DDT 71)	Christophe Gapilian (CD 89)
Erlé Courvoisier (CD 25)	Hugo Barré-Chaubet (Dole Environnement)
Adeline Pichard (EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue)	Laurane Palanchon (PNR Haut-Jura)
Marjorie Coilot (DDT 39)	Daniel Sirugue (PNR Morvan)
Emmanuel Cretin (EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue)	DDT 21
Nathalie Lacoste (SFEPM)	Sophie Chokomian (DDT 89)

Ordre du jour :

1. Actualités du PNA
2. Bilan des actions 2021 en BFC
3. Priorités d'actions 2022 en BFC

Synthèse des échanges

1. Présentation du PNA Loutre (SFEPM - Nathalie de Lacoste- Animatrice)

Cf Diaporama.

- A noter en particulier l'actualisation de la carte de répartition (2012-2021)

- Travail d'un stagiaire SFEPM sur l'efficacité du protocole national => Probabilité de détection variable d'une région à l'autre, en particulier sur les zones de recolonisation. Pas d'effet saison. Proposition d'une boite à outil protocole à utiliser au niveau régional

- Actualisation de la carte mortalité avec travail sur la prise en charge et l'analyse des cadavres.

- Poursuite de la sensibilisation vers les pisciculteurs, mise à jour de la plaquette nationale et recherche sur les systèmes de protection en étangs

2. Passage en revue des actions et de leurs perspectives 2022 du PRA Loutre (LPO BFC et SHNA – Ondine Dupuis et Damien Lerat)

Cf Diaporama

Action 1 - Suivi de la recolonisation et de la répartition de la loutre

43 mailles positives sur 2 ans en BFC.

2021 = structuration d'un réseau d'observateurs côté Franche-Comté avec installation de pp sur la vallée du Doubs et de la Loue.

2 indices trouvés dans le Jura fin décembre 2021 et mars 2022 sur le secteur de la basse vallée de la Loue et une loutre filmée sur le secteur de la confluence Doubs/Loue.

2 indices à 1km de distance trouvés également dans le Sud Jura sur la Bienne en 2022.

Compte-tenu des nouveaux indices de présence trouvés, la DDT 39 propose un échange pour intégrer la Loutre dans l'arrêté d'interdiction de piégeage Castor 2022.

Détection de la Loutre sur la Vanne (89) et une confirmation de reproduction

Perspectives
- Poursuite des suivis
- Formation des observateurs notamment en FC

Il est proposé de réaliser des analyses génétiques via le laboratoire soit en procédant à une analyse « simple » sur une dizaine d'échantillons, soit en élargissant l'étude sur une cinquantaine d'échantillons pour étudier les lignées des individus du BV…

Le choix se fera en fonction du financement que la DREAL pourra allouer.

Action 3 – Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

Travail réalisé en Bourgogne sur le diagnostic des ouvrages d'art avec diffusion de fiches descriptives aux Conseils départementaux concernés.

Chaque année les services de l'État mettent à jour les communes incluses dans les arrêtés d'interdiction de piégeage sur la base des informations fournies par l'OFB.

Perspectives
- Poursuite des diagnostics des ponts
- Aménagement de banquettes et suivi de leur efficacité
- Formation

Différents types d'aménagement de banquette existent, l'essentiel étant la largeur, la hauteur (pas d'immersion) et la jonction avec les berges. A ce jour il n'est pas encore possible de dire si les banquettes empierrées sont plus efficaces que celles en béton.

Le CD 89 s 'interroge sur les procédures spécifiques qui seraient associées à ces aménagements (LSE). Pour les banquettes bétons, c'est la LSE qui s'applique. Concernant les financements, ces travaux sont généralement initiés dans le cadre des travaux de restaurations annuelles des CD.

Il pourrait être utile d'anticiper les futurs aménagements en prévoyant en amont l'installation de banquettes de passage.

Le CD 25 souhaiterait échanger sur la nécessaire anticipation de la prise en comte de la Loutre dans la conception des projets d'ouvrage de franchissement piscicoles et sédimentaires qui sont assez lourds.

La SHNA et la LPO indiquent qu'il n'y a pas encore de travail d'anticipation sur des secteurs de recolonisation mais plutôt sur des ouvrages prévus à court terme sur les secteurs déjà connus.

Mais travail de prises de contact avec les gestionnaires pour anticiper cela.

Action 4 – Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

Perspectives
- Webinaire du CR à destination des gestionnaires milieux aquatiques
- Poursuite de l'accompagnement des CT de rivière

Action 5 – Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités aquacoles

Mise en place d'une structure anti prédation sur une activité piscicole du Morvan.

Deux documents de sensibilisation existent. Une plaquette élaborée dans le cadre du PNA Loutre en cours d'actualisation et une plaquette Loutre faite par la SHNA mais non spécifiquement ciblée cohabitation avec la pisciculture.

Perspectives
- Création d'une exposition en lien avec la filière aquacole et animation scolaire

Action 6 – Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public

Diffusion du plan et action de sensibilisation tout au long de l'année

19 conventions refuge signées en tout (= 211 ha en havre de paix)

Perspectives
- Poursuite de l'opération havre de paix en particulier dans la Nièvre et l'Yonne
- Poursuite des actions de communication
- Soirée projection film en FC

Action 7 – Animer le plan

Le PNR du Morvan suggère une mutualisation des observateurs à la jonction des 2 territoires (FC et B).